

# L'EAU SOUS TENSIONS

par Vincent Berthet \*

*« Si le volume d'eau qui provient des sources est en état de fournir aux fontaines publiques au-delà du nécessaire, on pourra accorder de l'eau à plusieurs citoyens, aux uns à titre d'honneur ou de reconnaissance, pour avoir servi la patrie, aux autres qui voudront en acquérir à titre de finance »  
(Encyclopédie, 1772).*

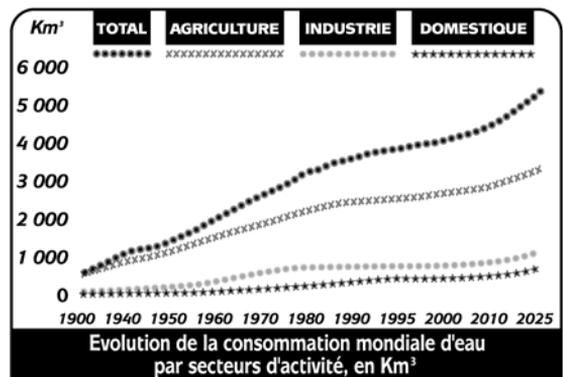
Une fois de plus et une fois de trop, l'intuition de démocratie appliquée, la citoyenneté concrète entrevue par les Lumières, par exemple à travers ce texte très républicain avant l'heure, sont battues en brèche par la réalité mondiale. Massivement.

## L'eau, c'est la mort

L'eau manque quotidiennement ici, même à la fontaine publique, alors qu'elle coule là en abondance, au robinet, aux toilettes, dans la piscine, par le système d'arrosage du maïs... et du golf. Qui a connu une seule fois une réelle sécheresse, ou une vraie soif non étanchée, peut comprendre le caractère intolérable de la carence chronique d'eau potable qui affecte 1,2 milliard de citoyens. Deux fois plus, c'est-à-dire 40 % de la population du monde, sont exclus de l'assainissement. Le premier ressort de l'intérêt que l'on peut et doit porter aux questions de l'eau est donc simplement le sens de l'humain. « Lorsque nous proclamons que « l'eau, c'est la vie » et que nous laissons autant de nos contemporains en manquer, nous nous mentons à nous-mêmes » (1). Et cette source d'indignation ne peut que grossir lorsque l'on prend connaissance de trois faits corollaires : d'une part, le « travail de l'eau » plonge des millions de femmes et filles, très principalement, dans une quasi servitude quotidienne ; d'autre part, l'exclusion du droit à l'eau propre et proche rend malade, tue (8 millions de morts par an, un milliard de malades au long cours) et fait obstacle au développement, notamment sur ses volets économique et éducationnel ; enfin les pauvres sont plus radicalement victimes des catastrophes naturelles dues à l'eau (inondations, glisse-

\* Rédacteur en chef. Avec le concours du Comité d'élaboration du dossier.

(1) M. Camdessus, B. Badré, I. Chéret, P.-F. Ténière-Buchot, *Eau*, Ed. R. Laffont, 2004, p. 31.





ments de terrain, sécheresses...), jusqu'à tout perdre, y compris parfois leur santé et leur vie.

« Si l'homme est en mouvement,  
l'eau est histoire  
Si l'homme est en peuple,  
L'eau est le monde  
Si l'homme est vivant,  
L'eau c'est la vie ».

Joan Manuel Serrat  
(*El hombre y el agua*)

Le second levier d'une attention à ce thème de l'eau tient aux interdépendances mondiales : interdépendances économiques - la misère des uns est une cause de crise pour les autres - , sanitaires - les grandes épidémies ne cèdent que face aux améliorations de l'hygiène -, et bien entendu environnementales. Le

risque provient ici principalement des menaces sur la qualité de l'eau, avec leurs conséquences en matière de recul de la biodiversité, voire de mort biologique des eaux, ainsi qu'on le constate déjà dans certaines mers côtières très exposées comme l'Adriatique. En ce domaine, d'ailleurs, les inégalités se cumulent et la revendication d'une eau en bon état n'est pas avant tout, même si un beau lac alpin ou andin est un patrimoine à défendre, d'ordre paysager ou esthétique : les pays qui comptent uniquement ou presque sur le poisson - et donc sur la qualité des eaux « continentales » et côtières - pour leur alimentation en protéines sont tous des pays de faibles revenus (2). La pollution des eaux est en particulier un ennemi mortel des peuples chinois et indien.

## Un domaine d'action, d'étude, de culture

Outre le constat de ces défis au développement humain sous-jacents à la question de l'eau, trois autres éléments motivent l'édition de ce dossier.

■ Il s'agit d'abord de l'action continue et réfléchie de nombreuses organisations, dans le domaine de la meilleure répartition et de la préservation de l'eau, ou de l'éducation de l'opinion à son sujet: associations d'usagers, prenant plus de poids chaque année (cf. encadré ci-contre), organismes de gestion partagée de l'eau, collectivités territoriales, administrations... Plusieurs d'entre elles sont associées à Economie & Humanisme pour cette parution (3). Bien sûr, elles n'atteignent à court terme qu'une partie de leurs objectifs, pour des raisons qui tiennent notamment à la pression de logiques économiques prédatrices sur lesquelles elles n'ont pas prise. Mais leur existence même, et leurs interventions quotidiennes, manifestent que les comportements et même les politiques de laisser faire et de fatalisme par rapport à l'eau ont régressé. Ces organisations disposent d'une expérience à faire valoir pour alimenter les décisions et actions encore à déclencher (4). D'autres partenaires de cette édition, situés dans le champ de l'enseignement supérieur et de la

(2) Cf. le dossier « Crise mondiale de la pêche, un test pour le développement durable », et en particulier **C. Royon**, La viande et le salaire des pauvres, Economie & Humanisme, n° 358, octobre 2001.

(3) Agence de l'Eau Seine-Normandie, CCSTI/Ville de Cran Gevrier, Comité de Bassin et DIREN de Martinique, Conseil Régional du Limousin, Muséum de Lyon, Eau de Paris.

(4) Un certain nombre de textes de ce dossier en sont issus : lire **S. Feuillette**, **O. Bommelaer**, **B. Capdeville**, **A. Le Strat**, les responsables de la Région Limousin, **Ph. de Pachtère**...

## Uruguay : l'eau du peuple

Le 31 octobre 2004, le jour même où ils portaient Tabaré Vazquez au pouvoir, les électeurs uruguayens se sont prononcés par référendum en faveur d'un projet de réforme constitutionnelle interdisant la privatisation de la gestion de l'eau. Soutenu par 65% des électeurs, l'amendement constitutionnel vise à exclure définitivement le secteur privé de la gestion des services d'approvisionnement et d'assainissement de l'eau. Définissant l'eau comme un bien public subordonné à l'intérêt général, la réforme fait de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement un droit humain fondamental dont l'Etat se doit de garantir le respect.

Les populations de plusieurs Etats latino-américains se sont déjà fermement opposées à la privatisation de l'eau. La révolte de la population de Cochabamba en Bolivie en est un bon exemple.

Cependant, aucun pays latino-américain n'avait jamais soumis au vote le mode de gestion de l'eau comme l'a fait l'Uruguay. L'organisation d'un référendum sur l'eau et le refus par la population de privatiser sa gestion ont un caractère incontestablement pionnier. Opposées au projet de loi du 25 mars 2003 qui encourageait la participation du secteur privé dans la gestion de l'eau, des centaines d'associations civiles uruguayennes se sont regroupées au sein de la Commission Nationale de la Défense de l'Eau et de la Vie, afin d'élaborer un contreprojet de réforme.

(extrait d'*Espaces Latinos*, mars 2005)

recherche (5), peuvent attester de la place prise progressivement par les problèmes de l'eau, dans une conception large, et non seulement technique, au sein de ces activités d'étude et de formation (6).

■ Il s'agit également de l'intérêt actif porté par Economie & Humanisme, depuis des décennies, au domaine de l'eau, au rapport existant entre l'eau et les sociétés, aux institutions et aux professions agissant pour organiser la distribution de l'eau et l'assainissement, principalement dans les villes. Un assez grand nombre d'études ont été réalisées, tant sur l'« ingénierie » la plus probante pour ces services dans des cités d'Asie ou d'Europe (7) que sur la prévention des risques d'inondations (8), « la vie après la catastrophe » (9), le financement de l'eau-assainissement en contexte pauvre ou encore la transformation difficile, quoique nécessaire pour la santé publique, des systèmes de latrines dans les villes indiennes ; de façon flagrante, une telle thématique manifeste la dimension culturelle du rapport au propre et au sale et de l'usage de l'eau.

*« L'eau est un organe du monde,  
un aliment des phénomènes coulants,  
l'élément végétant,  
l'élément lustrant,  
le corps des larmes... »*

Gaston Bachelard

■ Il s'agit justement, en troisième lieu, de la dimension symbolique de l'eau et ceci dans l'ensemble des mentalités et des cultures. L'eau attire et fait peur, apaise et menace, est signe de vie et de mort ; ces paradoxes la rapprochent du processus de l'existence humaine avec ses heurts et ses aléas, ses déploiements et sa finitude, et en ont fait une source d'inspiration poétique et

(5) Groupe de Recherche CNRS Eau-Ville-Territoire, ENTPE.

(6) Cf. les articles de **J.M. Fournier, J.P. Haghe, J. Lhert...**

(7) Lire la contribution d'Eric Baye sur la gestion de l'eau dans les villes asiatiques.

(8) Cf. l'article de **H. Xaard**.

(9) Etude de fond pour le Secours Catholique sur l'impact des inondations dans la région de Vaison-la-Romaine et dans l'Aude.



dans de nombreux cas, spirituelle. C'est également sur ce registre que l'eau a une importance pour les sociétés humaines.

## Mieux comprendre, agir davantage

Le dossier qui s'ouvre ici vise donc à faire comprendre, au moins sur certains aspects, la complexité de cette problématique de l'eau, capitale pour le présent et l'avenir des sociétés, et à suggérer des clés d'action et des prises de responsabilités possibles en ce domaine. Mais pourquoi s'axer, à propos de cette ressource « naturelle », sur la question des pouvoirs ? La diversité des usages de l'eau et les tensions entre ses divers usages et utilisateurs met en évidence le fait que les problèmes qui se posent autour de l'eau appellent des régulations collectives. Que l'on

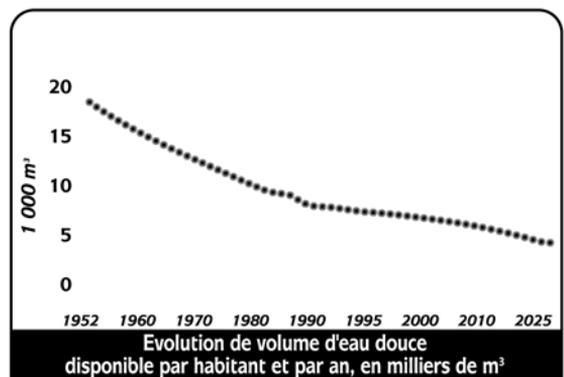
« La force de l'eau vient de la source »

Proverbe persan

s'intéresse en premier lieu à l'accès à l'eau de consommation et à sa distribution, ou à un autre aspect de la gestion de l'eau, on constate que celle-ci tient à l'interaction de nombreuses

logiques et de « parties prenantes » – plus ou moins organisées et instituées – très diverses. Ce constat s'applique à chaque territoire restreint – mais, s'agissant de l'eau, toujours interdépendant avec d'autres territoires – ou beaucoup plus large, jusqu'à l'échelle mondiale. Comme « il y a dans l'eau plus que le crocodile » (proverbe burkinabé), les questions de l'eau s'identifient moins que jamais à des « problèmes de robinets ».

L'eau est donc toujours reliée à des rapports de pouvoirs : pouvoirs politiques de divers échelons, pouvoirs économiques, pouvoirs des experts de divers types, pouvoirs – souvent à l'état virtuel – des populations concernées. De puissantes entreprises se sont même constituées à partir de la détention ou de la capacité de distribution de l'eau. À l'évidence, les jeux, conflits, alliances... entre ces divers pouvoirs se sont complexifiés ces dernières années, notamment au fil des processus simultanés de mondialisation et de décentralisation : l'accélération de l'interconnexion des économies, la dévolution de compétences aux pouvoirs locaux sont allées de pair. Des progrès ont été réalisés, dans la même période, quant à la compréhension des écosystèmes, à la prise de conscience de leurs interdépendances et de leur fragilité, et quant à la mise en circulation des connaissances théoriques et pratiques accumulées, ici et là, en matière d'arbitrages, de





gestion des conflits, de gestion des risques... L'existence de ces savoirs vient aiguïser certains questionnements sur les usages de l'eau : que veut-on, et dans quel rapport à la durée ? Comment

*« Dieu a pétri la terre avec de l'eau,  
Il a fait le sang avec de l'eau,  
Même dans la pierre,  
Il y a cette force de l'eau »*

Dit traditionnel dogon

passé-t-on d'un constat d'interdépendances à la construction de solidarités ? Quelles clés de régulation - politiques, mais aussi concrètes - entre les divers usages et les divers acteurs peuvent-elles être promues ?

Parallèlement à la mise en relief de situations porteuses de tensions et de conflits, qui éclairent sur les enjeux collectifs se rapportant à l'eau (11), le dossier fera place à des réalisations et des analyses de fond montrant que l'interaction entre divers pouvoirs à propos de l'eau peut se traduire - y compris, dans certains cas, parce que des conflits à fort enjeu d'humanité ont eu lieu - en régulations responsables, intelligentes, durables, incluant une perspective de solidarité bien comprise (12). En ce sens, la qualité de la gestion de l'eau est un support d'humanisation des sociétés et du monde.

(11) Tel est l'axe principal de la première partie du dossier.

(12) Cf. la deuxième partie du dossier.

**Vincent Berthet**

## Repères

### ■ Droit à l'eau

« Le droit à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun » (ONU, Conseil économique et social, 2002). L'énoncé de ce droit a été suivi de codifications très précises, rendant en particulier les Etats responsables de l'accès à l'eau.

### ■ Directive cadre européenne (DCE)

Directive du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000, établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, DCE 2000/60/CE, Journal officiel L327 du 22/12/2000, article 9.

### ■ Bassin

Territoire correspondant à l'ensemble des zones dans

lesquelles l'écoulement des eaux, directement ou par des affluents, vient composer un fleuve. Les bassins sont de dimensions très diverses ; celui de la Seine a une superficie d'environ le centième de celui de l'Amazonie.

### ■ Aquifère

Toute retenue ou autre espace contenant de l'eau, circulante ou stagnante ; terme employé plus fréquemment pour les nappes phréatiques et les cours d'eau souterrains.

### ■ Etat des ressources

Eau douce : 40 millions de km<sup>3</sup>, soit 3% des ressources totales. Apport annuel (précipitations) : 40 000 km<sup>3</sup>, soit en France 7000 m<sup>3</sup> par an et par habitant. Entre déserts et régions équatoriales, l'écart de pluviométrie est de 1 à 1000. 61% des ressources utilisées le sont par l'agriculture, 34% par l'industrie, 5% par les particuliers.